

## Les mosaïques gallo-romaines du Vic-Bilh Catherine Balmelle

De nombreux vestiges matériels attestent la pratique de la technique de la mosaïque en Vic-Bilh, à la fin de l'Antiquité. Utilisées comme décor de sol dans les habitats ruraux isolés, ces mosaïques constituent un témoignage précieux de l'ambiance de la vie quotidienne de certains propriétaires terriens et manifestent la pénétration de la civilisation romaine dans cette partie Nord-Est de la cité des Benarnenses.\*

### Circonstances des découvertes – Conservation des documents

La découverte de la plupart des mosaïques du Vic-Bilh remonte au XIXe et au début du XXe siècle ; il s'agit le plus souvent de trouvailles fortuites qui furent occasionnées par des travaux agricoles ou des constructions de sépultures dans les cimetières.

Deux sites comportant des mosaïques, partiellement mises au jour au XIXe siècle, ont fait l'objet de recherches récentes : à Lalonquette, au lieu-dit *l'Arribère deus Glisias*, des fouilles furent menées de 1958 à 1972 par M. J. Lauffray, en collaboration avec M. J. Schreyeck (Service d'architecture antique, bureau du Sud-Ouest)<sup>1</sup> ; à Taron, dans le cimetière et le jardin du presbytère, des sondages et plusieurs campagnes de fouilles ont été effectuées ces dernières années (1974-1980) par MM. Etchecopar et M. Tort<sup>2</sup>.

Hormis ces deux exemples, les trouvailles ont surtout consisté en petits fragments isolés dont on a perdu la trace pour certains. Les mosaïques actuellement conservées ont toutes été déposées sauf à Taron où quelques pavements sont encore *in-situ*, dans un état souvent lacunaire dû à l'implantation d'un cimetière sur l'habitat. Ici comme à Saint-Jean-Poudge et sur d'autres sites antiques du Sud-Ouest, des fragments de mosaïques furent récupérés pour la construction de sépultures.

Trois pavements de Lalonquette, restaurés par la S.O.C.R.A.<sup>3</sup> sous la direction de M.C. Bassier, sont exposés au Musée d'Aquitaine à Bordeaux. Plusieurs morceaux de mosaïque, en général de petites dimensions, de provenance diverse, sont dispersés dans le Béarn : dans des musées (Morlàas, Musée Béarnais, Château de Pau), dans des dépôts de fouilles (presbytère de Taron, Tour de la Monnais à Pau), dans l'église de Taron, chez les particuliers. On ajoutera que le pavement de Taron le mieux conservé est à l'heure actuelle en cours de restauration dans les ateliers de la S.O.C.R.A. À Périgueux.

### Répartition géographique et contexte archéologique

Les mosaïques mises au jour en Vic-Bilh se concentrent au Nord-Ouest et au Sud de cette région, dans les vallées du Gabas, du Petit Lées, dans les lieux inhabités et isolés ou à proximité des églises de petits villages.

Sur la rive gauche du Gabas, on a trouvé des mosaïques à Lalonquette, au lieu-dit *l'Arribère deus Glisias* ainsi qu'à Garlède au *Glisia du Coutet*. Des vestiges ont été également mentionnés à Claracq, sur la rive droite de cette même rivière. Dans la vallée du Petit Lées, il faut signaler le site désormais bien connu de Taron, où dès la fin du XVIIIe Siècle des mosaïques avaient été signalées dans la vallées du Grand Lées : Saint-Jean-Poudge, *Moncaubet* près de Simacourbe, Juillacq, Bentayou<sup>4</sup>.

Les mosaïques antiques sont toujours solidaires de l'architecture et naturellement il est fort regrettable que pour de nombreux vestiges on ne dispose d'aucun contexte archéologique précis.

Deux plans des édifices sont connus : l'un concerne Lalonquette, l'autre Taron. Le second est toutefois un plan partiel qui ne permet pas en particulier de resituer à l'intérieur de l'espace architectural les pavements découverts sous le cimetière.

A Lalonquette (*l'arribère deus Glisias*), les pavements se rencontrent dans une riche habitation privée, organisée autour d'un péristyle ; les tapis mosaïqués, une dizaine, décorent aussi bien les galeries que les salles d'apparat et les vestibules. Il apparaît que l'on se trouve en présence du secteur central des appartements privés du propriétaire d'une villa rurale, généralement désignés sous le nom de villa ou *pars urbana*. Unité de production et de résidence – pour le maître et la

population agricole – la villa rurale était le centre d'un domaine (*fundus*) dont l'étendue et le mode d'exploitation sont souvent difficiles à déterminer. Dans le Sud-Ouest de la Gaule, les grands domaines sont bien attestés, à la fin de l'Antiquité, tant par les vestiges matériels que par les textes littéraires ; on évoquera en particulier le célèbre poème d'Ausone consacré à la *villula* (petite villa) qu'il avait reçu en héritage de son père et qui couvrait cependant un terroir d'environ 264 ha dans le Bordelais. Les villas rurales se caractérisent souvent par des bâtiments dispersés et il est probable que les vestiges antiques, trouvés au Glisia de Garlède et à Claracq, sur l'autre rive du Gabas, constituent des dépendances de la villa *urbana* mise au jour à Lalouquette (l'arribère deux Glisias).

En ce qui concerne les mosaïques de Taron, elles appartiennent également au secteur résidentiel (*pars urbana*) d'une riche villa rurale. Sept tapis mosaïqués, au moins, décoraient l'habitation organisée aussi, semble-t-il, autour d'un péristyle. Les autres sites antiques du Vic-Bilh d'où proviennent des mosaïques (uniquement des fragments), sont fort mal connus et n'ont jamais fait l'objet de fouilles ; c'est le cas de Saint-Jean-Poudge, de *Moncaubet*, de Juillacq et de Bantayou. Néanmoins, compte tenu de leur implantation dans l'espace et des divers vestiges archéologiques repérés, on peut supposer que l'on a de nouveau affaire à des villas rurales. Les éléments de décor recueillis semblent indiquer un secteur résidentiel.

Les circonstances des trouvailles et les destructions consécutives à l'installation de sépultures sur les sols antiques expliquent que pour un grand nombre de mosaïques, on ne possède aucun critère archéologique précis pour la datation.

Les pavements de Lalouquette méritent une attention particulière dans la mesure où les fouilles de M. J. Lauffray ont montré qu'il fallait les rattacher à la dernière phase d'embellissement des villas du Bas-Empire, ce nouvel habitat construit sans doute à l'époque constantinienne, fut lui-même restauré et aménagé en divers secteurs, toutefois sans modification notable du plan. Les ultimes restaurations, matérialisés en particulier par la pose de mosaïques, interviennent à la fin du IV<sup>e</sup> siècle ou au début du V<sup>e</sup> siècle. L'analyse stylistique inciterait à choisir de préférence la datation la plus basse, comme le suggérait déjà M. J. Lauffray.

Les pavements de Taron, quant à eux, appartiennent au dernier état d'un habitat remanié à différentes époques, mais les fouilles jusqu'alors opérées ne permettent pas de les situer avec certitude dans le temps. On remarquera que le choix du répertoire décoratif et les caractéristiques techniques rattachent incontestablement ces pavements à la production mosaïstique du sud-ouest de la Gaule de la fin de l'Antiquité. Le décor architectural de l'un des tapis, le mode d'emploi et le rendu de certaines éléments végétaux inviteraient à proposer une datation très tardive (fin du IV<sup>e</sup> siècle, voire V<sup>e</sup> siècle).

Les fragments, de provenance diverse, actuellement conservés, sont aussi attribuables à la fin de l'Antiquité. L'un des morceaux trouvés à *Moncaubet* montre des motifs végétaux identiques à ceux qui sont représentés sur un tapis de Taron. Le fragment de Juillacq, enfin, offre des décors géométriques qui sont bien attestés sur les pavements du sud-ouest de la Gaule, à partir du IV<sup>e</sup> siècle.

## LES MOSAIQUES ET LEUR CLIENTELE

### 1) *Les mosaïstes*

Des mosaïstes antiques, on sait fort peu de choses. Pour la période de l'Antiquité tardive, les documents paraissent toutefois plus abondants : textes législatifs et hagiographiques, inscriptions, en particulier signatures. On ajoutera que des informations peuvent être aussi fournies par les particularités techniques et stylistiques qu'on relève dans les œuvres et au vu desquelles on peut exprimer quelques opinions de simple vraisemblance touchant la personnalité des mosaïstes et

l'organisation du travail.

Un passage de l'Édit de Dioclétien (VII, 5-6), promulgué en 301, permet de confronter les salaires journaliers attribués à divers métiers et la taxation des denrées usuelles. On constate qu'au début du IV<sup>e</sup> siècle, les mosaïstes, classés en deux catégories professionnelles, devaient être de petits artisans, au statut social relativement peu élevé : le *tessellarius* gagne 50 deniers, comme le maçon, l'ébéniste, le forgeron ou le boulanger ; le salaire du *musivarius*, plus élevé (60 deniers) est comparable à celui du marbrier. On admet généralement que le premier exécutait les mosaïques de pavement, le second les mosaïques murales. Une nouvelle interprétation a été proposée récemment par M. Ph. Bruneau : la différence de salaire correspondrait plutôt « à l'inégale compétence de celui qui exécute les parties décorées et du simple poseur de tesselles »<sup>8</sup>. Cette hypothèse *a priori* séduisante ne semble pas devoir s'imposer<sup>9</sup>. Divers témoignages confirment en tout cas une certaine différence dans la situation sociale de ces deux catégories d'artisans.

Les mosaïstes ont rarement signé leur production. Toutefois, à la fin de l'Antiquité, les signatures sont un peu plus nombreuses, tant en Occident qu'en Orient. En ce qui concerne les mosaïques du Vic-Bilh, aucun nom de mosaïste n'est actuellement connu. Parmi l'abondante production mosaïstique du sud-ouest de la Gaule, on a repéré une seule signature, celle de Conculcanus, qui figure sur un pavement de Saint-Romain, près de Fauroux (Tarn-et-Garonne)<sup>10</sup>.

A défaut de tout renseignement direct sur la manière dont travaillaient les mosaïstes en Vic-Bilh, on peut supposer, d'après les observations techniques et stylistiques, que les artisans appartenaient à des équipes itinérantes qui avaient un rayonnement local, sinon régional. Quelques exemples sont particulièrement significatifs : ainsi, les plantes stylisées figurées sur un fragment de *Moncaubet*, près de Simacourbe, se retrouvent absolument identiques sur un tapis de Taron. Ce motif étant commun aux seules mosaïques de *Moncaubet* et de Taron, il est vraisemblable de penser qu'elles ont été exécutées par la même équipe, et peut-être par le même artisan. D'autre part, on rapprochera certains décors géométriques de la villa de Lalouquette d'une série de tapis décorant une villa voisine de la cité des *Benarnenses*, située hors des limites du Vic-Bilh, distante de 22km, la villa suburbaine de Saint-Michel à Lescar présente en effet des mosaïques qui montrent de nombreuses analogies avec celles de Lalouquette, tant au point de vue du répertoire que du traitement des motifs. Il n'est pas impossible qu'on soit en présence de la même équipe<sup>11</sup>.

Les mosaïques de Taron retiendront également notre attention. On a pu supposer que les tapis à motifs végétaux (arbre, lierre, vigne, acanthe) de cette villa avaient été exécutés par la même équipe de mosaïstes que celle qui avait travaillé dans la villa de Sarbazan *Mouneyres* (Landes), située à une soixantaine de kilomètres environ. Cette hypothèse qui s'appuie sur les particularités techniques et stylistiques des deux groupes de pavements rejoint les conclusions proposées par M. Cl. Bassier, d'après sa nouvelle analyse technologique des mosaïques. M. Cl. Bassier ajoute qu'il pourrait s'agir d'une seule et même personne.<sup>12</sup>

Ainsi dans cette partie de la cité des *Benarnenses*, les mosaïstes ont-ils travaillé exclusivement en milieu rural, à la demande des propriétaires de riches villas, dans le cadre d'équipes itinérantes qui comportaient vraisemblablement du personnel de compétence diverse. Faut-il imaginer des ateliers itinérants ou des ateliers urbains qui avaient une diffusion régionale ? Le manque d'informations sur l'artisanat urbain à la fin de l'Antiquité dans ces régions de l'Aquitaine méridionale ne permet pas de trancher.

## 2) La clientèle

Nous disposons d'aucun renseignement direct sur les occupants des villas du Vic-Bilh, qui ont fait exécuter les mosaïques. Néanmoins, une série de témoignages littéraires concernant les grands propriétaires terriens du sud-ouest de la Gaule, à la fin de l'Antiquité, permet de formuler quelques assertions de simple vraisemblance à propos des villas de Lalouquette et de Taron dont

l'aménagement architectural et le décor mosaïqué traduisent un certain goût du luxe et du confort. Les propriétaires appartiennent sans doute à un milieu aisé soucieux de maintenir la tradition romaine. Il s'agit peut-être de membres de l'aristocratie gauloise, de souche relativement récente, dont le style de vie est marqué par une alternance fort ancienne entre ville et campagne. Grâce à Ausone et à Sidoine Appollinaire, on connaît bien les milieux lettrés de Bordeaux et du Sud-Ouest aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles. Cette élite urbaine, marquée par la culture classique, possède des domaines ruraux où elle passe une part de son temps. Ainsi l'ami d'Ausone, Axius Paulus, rhéteur et poète, avait-il une propriété à *Crebennus*, en Bigorre d'où il était originaire<sup>13</sup>. En ce qui concerne Lalouquette, l'hypothèse a été émise que la villa avait pu être « restaurée pour servir de résidence au roi (visigoth) ou à l'un de ses dignitaires »<sup>14</sup>. Il faut en effet rappeler que les Visigoths ont été installés en Aquitaine, au V<sup>e</sup> siècle, par le pouvoir impérial, sous le régime de l'hospitalité, « comme chiens de garde de la romanité »<sup>15</sup>. Néanmoins, aucun vestige matériel semble indiquer une installation visigothique à Lalouquette.

## TECHNIQUES

Toutes les mosaïques du Vic-Bilh peuvent se définir du point de vue technique, comme l'assemblage au moyen d'un mortier, de petits éléments de forme approximativement cubique, destinés à constituer une surface plane. Comme il a été signalé plus haut, la mosaïque semble avoir été utilisée exclusivement en revêtement de sol dans cette partie de l'Aquitaine méridionale<sup>16</sup>.

Les petits éléments désignés sous le nom de tesselles, d'où le nom d'*opus tessellatum* attribué à cette technique par les spécialistes, sont taillés dans des pierres diverses et de la terre cuite. Calcaires et terre cuite constituent les matériaux dominants ; d'autres pierres d'un emploi plus limité, se rencontrent sur plusieurs pavements ophites, marbres.

On remarquera qu'à Taron, les ophites ont été volontiers utilisées pour les motifs végétaux (arbre, vigne, acanthe), sans doute en raison de leur belle couleur verte ; d'après les examens pétrographiques réalisés par le laboratoire de pétrographie de Paris VI, il s'agit d'ophites pyrénéennes provenant soit de la région de Saint-Pé-de-Bigorre, soit de la région de Bedous. Des marbres blancs bleutés et gris bleutés apparaissent également à Taron dans un certain nombre de motifs (par exemple feuilles de laurier, oiseau). M. l'abbé Debeaux qui a eu la gentillesse d'examiner quelques échantillons, estime que le marbre est du Saint-Béat.

Les tesselles offrent des dimensions variables, de 5 à 15 mm de côté. Plusieurs fragments de Taron à décor géométrique se caractérisent par l'emploi de tesselles de format supérieur de 15 à 20 mm de côté. Il s'en faut que ces petits éléments soient toujours taillés régulièrement. Beaucoup affectent des formes très éloignées du cube ; il suffit d'observer par exemple le fragment de Taron figurant un oiseau.

Le support de ces pavements, quand il a pu être examiné, présente trois couches superposées, ainsi le recommande dès l'époque augustéenne le traité d'architecture de Vitruve (*De Architectura*, VII, I) : une couche inférieure formant hérisson ou *statumen* ; une couche intermédiaire hétérogène faite d'un béton de chaux où abondent morceaux de briques et de tuiles ou *rudus* ; une couche supérieure compacte et lisse, constituée de brique pilée et de chaux ou *nucleus*. Comme sur de nombreuses mosaïques romaines, on constate la présence d'un bain de pose blanchâtre, d'infime épaisseur au-dessus du *nucleus*. Quelques variantes cependant sont à signaler : entre le *nucleus* et le *rudus* d'une mosaïque de Taron, apparaît une couche, peu épaisse, de mortier grisâtre assez fin ; le support d'un pavement de Lalouquette est réduit à deux couches (absence de *statumen*). On remarquera d'autre part que le *rudus* et le *nucleus* de ce pavement ainsi que le *rudus* d'un autre pavement de la même villa renfermaient des fragments d'une mosaïque appartenant à un état antérieur.

La gamme des couleurs est plus ou moins étendue. A Lalouquette, la palette, relativement réduite, comporte cinq coloris principaux : noir, rouge, jaune et brun ; sur quelques tapis s'adjoignent du vert et du gris clair. Les mosaïques de Taron à motifs végétaux et à décor architectural se distinguent par une polychromie assez riche : blanc, gris bleuté, noir, jaune, rouge (diverses nuances du rose au

rouge sombre), et, vert foncé. Les décors géométriques, exécutés en grosses tesselles, montrent une palette plus limitée à base de noir, de blanc, de jaune et de rouge. Les autres mosaïques du Vic-Bilh, également polychromes, mettent en jeu les mêmes couleurs principales.

Le mode d'exécution de ces divers pavements suggère quelques remarques. A Lalouquette, l'ensemble des tapis relève d'une technique très homogène : il s'agit d'un travail irrégulier, souvent maladroit, exécuté sans doute rapidement. On notera en particulier les très nombreuses négligences dans la mise en place des tesselles colorées et le manque d'habileté des mosaïstes pour intégrer les trames géométriques à l'intérieur d'un espace donné. Les figures de lignes de chute sont souvent maladroitement tronquées.

A Taron, des différences très sensibles, s'observent entre deux séries de mosaïques. Les tapis à thèmes végétaux et le tapis à arcades, caractérisées par un style schématique – les éléments naturalistes, en particulier, tendent à devenir des formes géométriques – témoignent néanmoins d'une technique assez soignée. En revanche, les fragments à décor essentiellement géométrique, exécutés avec de grosses tesselles, dénotent indéniablement un travail plus frustré. Ces derniers ne sont pas nécessairement plus tardifs ; d'après les quelques morceaux retrouvés *in situ* dans une galerie, on pourrait supposer que les différences d'exécution soient ici liées à la fonction de l'espace décoré et à une division du travail au sein de l'équipe.

## DECOR

Exception faite des pavements de Lalouquette, un nombre limité de documents permet d'envisager la composition d'ensemble des mosaïques.

A Lalouquette, la majorité des tapis se caractérisent par des canevas géométriques qui se répètent indéfiniment sur tout le champ sans qu'un point central se trouve privilégié. Seul le pavement du vestibule octogonal présente un système décoratif centré et rayonnant qui reprend les lignes de force de l'architecture. On rencontre surtout le premier type de composition dans les mosaïques du Sud-Ouest de la Gaule.

A Taron, le pavement de la galerie mise au jour dans le jardin du presbytère, offrait aussi vraisemblablement une structure géométrique répétitive. La composition d'ensemble des tapis à thèmes végétaux, tous fragmentaires, est difficile à restituer précisément. La mosaïque bordée d'un rinceau d'acanthe devait comporter deux champs juxtaposés ; l'un d'eux montrait un décor organisé selon les diagonales, dont il ne subsistait qu'un cratère (lacunaire) et un pampre. On notera que ce système de composition avec des vases en position diagonale est bien attesté sur les pavements aquitains, par exemple à Brocas (Landes) et à Valentine (Haute-Garonne)<sup>17</sup>. Il est regrettable de ne pas pouvoir apprécier l'organisation générale de l'un des plus beaux tapis de Taron, celui aux arbres fruitiers. Alignés sur un fond neutre, à Montréal Séviac, les arbres semblent avoir été intégrés dans une structure à panneaux juxtaposés<sup>18</sup>.

Le répertoire décoratif des mosaïques du Vic-Bilh, comprend avant tout des motifs géométriques et végétaux. A Taron, s'ajoutent exceptionnellement d'autres catégories de thèmes : animaux, arcades.

Les motifs géométriques sont surtout illustrés par les pavements de Lalouquette. Les compositions de surface, isotropes, dans l'ensemble peu variées, présentent les décors suivants, tous dessinés au trait :

- quadrillage de filets (XII)<sup>19</sup> ;
- carrés et losanges adjacents (VIII, IX, VII, exèdre) ;
- octogones irréguliers et croix adjacents déterminant des hexagones oblongs (I, XVII) ; dans le second cas, les croix sont elles-mêmes subdivisées en carrés ;
- cercles tangents, déterminant des carrés concaves (II, X, XV, XVI).

La composition centrée utilisée dans le vestibule III se caractérise par un champ octogonal divisé en huit panneaux rayonnant autour d'un petit cercle central. A l'intérieur de chaque panneau, on distingue un décor géométrique répétitif : cercles sécants déterminant des quatre-feuilles et des carrés concaves ; écailles adjacentes. Dans plusieurs panneaux, les écailles sont disposées par paysages identiques, construits à partir du cercle, se retrouvent à Taron et à Juillacq. Parmi les

autres motifs géométriques rencontrés sur ces deux derniers sites, on signalera notamment les peltes, les osselets, les carrés à degrés en arc-en-ciel.

Hormis la composition centrée du vestibule octogonal, tous les décors géométriques que l'on vient d'évoquer font partie du répertoire usuel des mosaïstes du Sud-Ouest de la Gaule, à la fin de l'Antiquité<sup>20</sup>.

Les motifs végétaux ont été largement utilisés dans les pavements de Taron. On ne manquera pas de souligner leur diversité (arbres fruitiers, plantes stylisées, acanthe, laurier, lierre, vigne) et leur mode d'emploi souple et varié qui dénote dans certaines tapis une réelle originalité.

Le thème de l'arbre fruitier encadré de corbeilles apparaît sur d'autres pavements aquitains. A Montréal Séviac, les arbres sont alignés sur un fond neutre ; à Sarbazan *Mouneyres* et à Bordeaux, ils sont intégrés dans une composition organisée à partir des diagonales, avec un cratère chargé d'une pyramide, placé à chacun des angles du champ<sup>21</sup>. Ces tapis apparaissent comme les réalisations les plus spécifiques et les plus spontanées des mosaïstes de cette partie de la Gaule. Le seul exemple strictement comparable repéré hors d'Aquitaine, un pavement de la villa de Loupian (Hérault) montre de façon indéniable l'influence des ateliers aquitains en pleine province de Narbonaise<sup>22</sup>,

Caractérisée par des lobes aigus, cernés de noir, à dominante rouge, vert ou gris bleuté, l'acanthé est représentée plusieurs fois sur les mosaïques de Taron. Elle intervient dans le décor des chapiteaux de la bordure en arcades ; on la rencontre par ailleurs sous forme d'enroulement, soit comme décor de champ, soit en bande d'encadrement. Elle apparaît enfin associée à des pampres, dans l'angle du tapis offrant un cratère en position diagonale. On notera que sur le même pavements, la vigne a été également utilisée en motif de bordure. Les feuilles de vigne, à bords dentés, ornementées de cinq nervures disposées en éventail, forment une tache verte, rehaussée de jaune et de noir.

L'acanthé et la vigne se retrouvent à la fin de l'Antiquité sur de nombreux pavements du Sud-Ouest de la Gaule et il importe de souligner que le même répertoire apparaît dans les sarcophages de l'Ecole d'Aquitaine et dans le décor architectural de riches demeures privées<sup>23</sup>.

Les autres thèmes végétaux figurés sur les mosaïques de Taron, rinceau de lierre<sup>24</sup>, guirlande de laurier<sup>25</sup>, semblent aussi avoir connu une faveur notable dans les milieux aquitains, durant l'Antiquité tardive.

Lorsqu'on tourne enfin vers les pavements de Lalouquette, on constate que le répertoire végétal se compose de motifs peu variés qui ont été utilisés principalement en remplissage de figures géométriques : fleurons, feuilles isolées, en forme de cœur ou de fuseau. Le rendu et le mode d'emploi de ces ornements suggèrent des parallèles étroits avec certains tapis de la villa de Saint-Michel à Lescar.

A côté de ces motifs géométriques et végétaux, on observe à Taron quelques rares sujets figurés : poisson, oiseau. Les thèmes animaliers, relativement peu nombreux sur les pavements aquitains, sont cependant illustrés par plusieurs tapis ; les poissons sont le plus souvent associés à d'autres représentations aquatiques.

Une dernière catégorie de thème, rencontrée sur le même site de Taron, retiendra l'attention : il s'agit du portique qui constitue la bordure de l'un des tapis. Plusieurs pavements tardifs du Sud-Ouest de la Gaule offrent un type de décor analogue qui semble représenter une architecture tréelle projetée au sol.

En définitive, les mosaïques du Vic-Bilh illustrent parfaitement la production mosaïstique du sud-Ouest de la Gaule, à la fin de l'Antiquité, tant par leurs caractéristiques techniques que par le choix du répertoire décoratif. La partie nord-est de la cité des *Benarnenses* a connu à cette époque une occupation du sol relativement dense que matérialisent de riches villas urbaines décorées de mosaïques. Plusieurs de ces villas semblent témoigner d'une continuité dans l'occupation du sol, après les invasions du début du Ve siècle et l'installation du royaume visigothique de Toulouse.

## NOTES

\* Les mosaïques antiques du Vic-Bilh ont été récemment inventoriées dans le cadre du *Recueil général des mosaïques de la Gaule* : C. Balmelles, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, IV, *Aquitaine*, 1, X<sup>e</sup> suppl. À *Gallia*, Paris, 1980, n<sup>os</sup> 103 à 128. On y trouvera mentionnée toute la bibliographie antérieure. Il convient toutefois de signaler que la richesse et l'abondance des mosaïques gallo-romaines du Béarn avaient attiré l'attention de P. Courteault, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle : P. Courteault, « Les mosaïques gallo-romaines du Béarn », dans *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau*, 2e série, XXXVI, 1908, pp. 165-189 ; id., « Bibliographie des mosaïques gallo-romaines du Béarn », dans *Revue des études anciennes*, XI, 1909, pp. 146-166. On ne manquera pas non plus d'évoquer ici les patientes et fructueuses recherches de C. Lacoste sur le Béarn antique, et notamment sur les mosaïques du Vic-Bilh (C. Lacoste, *Béarn gallo-romain*, Pau, 1966-1967, manuscrit déposé à la Bibliothèque municipale de Pau).

1. J. Lauffray, J. Schreyeck et N. Dupré, « Les établissements et les villas gallo-romaines de Lalouquette (Pyrénées-Atlantiques) », dans *Gallia*, 31, 1973, pp. 123-156.
2. D. Etchecopar, « Mosaïques gallo-romaines du Vic-Bilh » dans les *Cahiers du Vic-Bilh*, n<sup>o</sup>1, août 1977, pp. 9-11, et n<sup>o</sup>2, janvier 1978, pp. 11-12.
3. Sur les divers travaux de dépose et de restauration des mosaïques du Vic-Bilh effectués par la S.O.C.R.A., voir *infra*.
4. Il est difficile de situer avec précision le village de Bentayou dans le cadre administratif antique. Son rattachement au Vic-Bilh n'est pas un fait assuré.
5. *Idylles*, III.
6. Pour le site de Bentayou, néanmoins, un « plan approximatif » fut effectué en 1922 par C. Lacoste.
7. Toutefois, des morceaux d'une mosaïque antérieure furent retrouvés dans le support des pavements du dernier état (salle I, galerie II).
8. Ph. Bruneau, *Exploration archéologique du Délos faite par l'Ecole française d'Athènes*, XXIX, *Les mosaïques*, Paris, 1972, p. 114, note 4.
9. H. Lavagne, « Histoire de la mosaïque », Annuaire de l'Ecole pratique des Hautes études, IV<sup>e</sup> section, 1977-1978 (1978), pp. 440-442.
10. G. Lafaye, *Inventaire des mosaïques de la Gaule*, I, *Narbonnaise et Aquitaine*, Paris, 1909, n<sup>o</sup> 688.
11. Sur ces pavements de la villa de *Saint-Michel*, cf. J. Seigne, « La villa gallo-romaine de Saint-Michel à Lescar (*Benearnum*) », fin, dans *Revue de Pau et du Béarn*, I, 1973, pp. 7-20 et *Recueil Mos. Gaule*, IV, 1, nos 132 à 146.
12. Cl. Bassier, « Note sur une mosaïque de Sarbazan », dans *Bulletin de la Société de Borda*, 104, 1979, pp. 529-536 ; C. Balmelle, « A propos de quelques mosaïques à décor végétal de l'Aquitaine, méridionale », *Actes du 104<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés savantes*, Bordeaux, 1979, Paris, 1982, pp. 147-157.
13. *Epist.* XI, XII et XIV.
14. J. Lauffray, J. Schreyeck et N. Dupré, *op. Cit.*, p.153.
15. M Rouche, *l'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes*, 418-781, Paris, 1979.
16. Dans le reste de la cité des *Benarnenses*, on notera la présence d'une mosaïque murale à Lescar, dans la villa de *Saint-Michel* : cf. *Recueil Mos. Gaule*, IV, 1, n<sup>o</sup>145.
17. Voir *Recueil Mos. Gaule*, IV, I, n<sup>o</sup> 60.
18. Voir *Recueil Mos. Gaule*, IV, 1, n<sup>o</sup>109 ; d'après les descriptions faites au moment de la découverte (1860) et les aquarelles de M. Lafolly et de P. Raymond, le tapis de Taron comportait plusieurs arbres.
19. Les chiffres romains correspondent à la numérotation des pièces sur le plan des mosaïques *in situ* publié dans l'article de J. Lauffray, *op. Cit.*, p. 150, fig. 27.
20. Cf. *Recueil Mos. Gaules*, IV, I, nos 51, 80, 117, 120 et 121.
21. Exemples mentionnés dans *Recueil Mos. Gaule*, IV, 1, n<sup>o</sup>109 ; ces pavements seront étudiés dans le *Recueil IV*, 2 (en préparation).
22. H. Lavagne, R. Prudhomme et D. Rouquette, « La villa gallo-romaine des Près-Bas à Loupian (Hérault) », dans *Gallia*, 34, 1976, p. 230 et suiv.
23. Sur l'emploi de l'acanthe et de la vigne dans les mosaïques du Sud-Ouest de la Gaule, cf. C. Balmelle, « Le décor végétal des pavements d'Aquitaine », dans *Les dossiers de l'archéologie*, dans *Archeologia*, n<sup>o</sup>13, mars-avril 1976, pp. 74-75.
24. Voir *Recueil Mos. Gaule*, IV, 1, n<sup>o</sup>161.
25. Sur les représentation d'architectures, cf. *Recueil Mos. Gaule*, IV, 1, n<sup>o</sup>108.